

UNE STRATÉGIE NATIONALE SERA ÉLABORÉE

L'Algérie déterminée à faire face aux menaces cybernétiques

P3



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)

Audiences sur les conséquences juridiques des pratiques sionistes

P11

IL A PRÉSIDÉ DIMANCHE LA RÉUNION DU CONSEIL
DES MINISTRES

**Tebboune veut la numérisation
totale de tous les secteurs**

P2

Assurances

**Convention de coopération
entre l'OAA et l'UGAA**

P4

GAZ

Un marché en permanente mutation

Le marché gazier mondial est l'un des marchés les plus complexes, connaissant sans cesse des mutations au gré des événements géopolitiques et autres, imposant des choix en matière de type de contrats gaziers à conclure entre fournisseurs et consommateurs, parfois au prix d'intenses négociations. A mesure que l'industrie gazière se développe, avec la multiplication des acteurs et l'évolution notable du gaz naturel liquéfié (GNL), de nouvelles formes de commerce, de contrats et de tarification du gaz sont apparues, reflétant la dynamique qui caractérise ce secteur énergétique. Souvent influencés par les tendances qui dominent le marché gazier notamment la concurrence, la croissance de la demande ainsi que la diversification des réseaux de livraison, ces contrats sont conclus soit pour des délais prolongés (au-delà de 15 ans) ou à court terme, en fonction des besoins exprimés. Les contrats long terme, dits "take-or-pay", sont apparus dans les années 1960, quand il a fallu construire des gazoducs coûteux et des usines de liquéfaction et regazéification pour acheminer le gaz depuis le producteur jusqu'au client. Ces contrats sont souvent conclus avec l'application d'une politique de prix négociée entre l'acheteur et le vendeur et la détermination des conditions spécifiques de livraison, telles que les volumes et les clauses contractuelles de fourniture. Ainsi, dans ces contrats, sont précisés les niveaux minimum et maximum du volume d'exportation, avec une clause de destination (ou de restrictions territoriales), qui exclue le changement de la destination du gaz livré afin d'optimiser sa valeur avec, en contrepartie, le partage de bénéfice dégagé (clause de partage de profit). Ce type de contrats gaziers renferme plusieurs avantages au profit des deux parties. Ils offrent particulièrement cette sécurité recherchée en matière de continuité dans l'approvisionnement et une tarification mutuellement établie à l'occasion de la signature d'accords bilatéraux. Pour l'acheteur, ce type de contrats lui garantit un approvisionnement fiable à des prix relativement stables sur une période prolongée, ce qui lui facilite la planification à long terme et réduit le risque de pénuries. Quant au fournisseur, le contrat à long terme lui assure une source de revenus stable et prévisible, tout en étant sécurisé dans sa politique d'investissement sur de nouveaux projets d'exploration et de développement. S'agissant de la tarification appliquée, le mécanisme de prix le plus utilisé lors d'un contrat à long terme est celui de l'indexation pétrolière. Le prix du gaz est associé au cours du pétrole brut ou aux produits pétroliers, avec une provision pour le prix de base et des clauses d'indexation. Cependant, dès le début des années 2000, le marché spot est venu bouleverser le fonctionnement des transactions gazières, avec des contrats s'effectuant au jour le jour. Les prix sont fixés "on the spot", c'est-à-dire sur le moment et au comptant, en fonction de divers facteurs, tels que l'offre et la demande, les conditions météorologiques et les événements géopolitiques. Les contrats "spot" renforcent cette flexibilité profitable aux deux parties, en permettant de réagir rapidement aux changements du marché et de s'adapter aux différentes situations, notamment lorsque les besoins en gaz varient de manière imprévisible ou pour des approvisionnements supplémentaires en période de pointe. Pour l'Algérie, qui abrite le 7e Sommet du GECF (Forum des pays exportateurs de gaz), la majorité des contrats conclus avec ses clients sont des contrats de livraisons gazières à long terme, un choix stratégique et bien réfléchi, faisant du pays un fournisseur gazier sûr et fiable, tout en pérennisant ses investissements dans l'amont gazier, lesquels sont vitaux pour assurer la sécurité des approvisionnements futurs.

R.N

IL A PRÉSIDÉ DIMANCHE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune veut la numérisation totale de tous les secteurs

Le chef de l'Etat a décidé que «le transport des hadji résidant dans le Sud et l'extrême Sud vers les aéroports de départ vers les Lieux Saints, dans les différentes wilayas, sera à la charge de l'Etat».

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés liés à plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Concernant le rapport d'étape sur la stratégie de numérisation, le chef de l'Etat «a instruit à l'effet d'accélérer, au maximum, la cadence de travail jusqu'à la numérisation totale de tous les secteurs». Il a enjoint aux ministres d'«accélérer la numérisation des données pour chaque secteur, en prévision de la plateforme technique et de la domiciliation des données», tout en instruisant la Haut-Commissaire à la Numérisation de «préparer un exposé à présenter, pour approbation, en Conseil de ministres, concernant la conclusion d'un contrat avec la société Huawei pour créer un centre de stockage de données». Pour ce qui est du dossier des fermes pilotes, le président Tebboune «a ordonné la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en trois types: légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux», non sans saluer «les efforts consentis par les privés dans le secteur agricole, soulignant leur apport en matière d'augmentation et de diversification de la production et de sens de l'initiative». Aux yeux du chef de l'Etat, une «révolution dans le secteur agricole» passe inévitablement par l'adoption de «nouvelles mentalités». Aussi, il a re-



commandé de «définir les objectifs avec précision tout en libérant les initiatives au profit des jeunes nouvellement diplômés qui aspirent au succès dans ce domaine, en les encourageant particulièrement dans les filières légumineuses» et d'«encourager les unités de production qui ont réussi à développer l'activité agricole et à généraliser leur modèle». Autre recommandation du président de la République: «s'éloigner, complètement, de toute politisation du secteur et de l'intégrer davantage dans le technique, au lieu de la gestion administrative et bureaucratique». Pour ce qui est des statuts et le régime indemnitaire des corps spécifiques de l'éducation nationale, le président Tebboune a «ordonné le report de l'exposé et l'approfondissement de l'étude, afin

d'en améliorer le contenu, en tenant compte du fait que l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonctionnaire», tout en recommandant de «définir les priorités, selon une vision moderne, qui met la formation qualitative des générations futures au cœur des préoccupations». Il a, en outre, «instruit à l'effet d'examiner davantage d'offres et de propositions qui servent le secteur de l'éducation, loin de tous calculs n'ayant aucun trait au domaine éducatif». Concernant le Hadj 2024, le chef de l'Etat a décidé que «le transport des hadji résidant dans le Sud et l'extrême Sud vers les aéroports de départ vers les Lieux Saints, dans les différentes wilayas, sera à la charge de l'Etat». Concernant la stratégie du secteur de l'hydraulique sur l'eau potable et les eaux

usées, le chef de l'Etat a ordonné «la prise de mesures exceptionnelles pour la wilaya de Bouira, consistant en l'entame des opérations de forage des puits et de prospection des eaux souterraines, en recourant aux techniques et équipements de pointe, pour la première fois depuis l'indépendance, dans la région de Zbarbar» mais aussi d'«accélérer les opérations d'exploration de nouvelles sources d'eaux souterraines dans la région de Guetrani à Béchar, afin qu'elles soient exploitables l'été prochain». Le ministre du secteur est instruit à l'effet de «procéder à un suivi minutieux de l'état d'avancement des stations de dessalement de l'eau mer, au niveau national, saluant le progrès accompli sur le plan national en matière de taux d'épuration des eaux usées».

Synthèse : Ali.C

PÔLE URBAIN DE HAOUCH ERRIH

Belaribi ordonne l'accélération des travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné, lors d'une visite d'inspection effectuée hier, des instructions strictes pour accélérer le rythme des travaux de réalisation des logements du pôle urbain de Haouch El Rih afin de les achever dans les plus brefs délais, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat. Lors de sa visite, le ministre a examiné l'état d'avancement des travaux de construction des bâtiments et des aménagements extérieurs, ainsi que de divers équipements

publics. Il a, en outre, inspecté le projet de réalisation de 4.000 logements, qui a enregistré un taux d'avancement de 90% dans les travaux de réalisation des bâtiments et de d'aménagement, avant de se rendre au projet de 2.500 logements, dont le taux d'avancement a atteint 80%, a précisé la même source. D'autre part, M.Belaribi a inspecté les travaux d'équipements publics comprenant deux groupes scolaires, un collège, une clinique multiservices et une direction de la sécurité urbaine. A cette occasion, il a insisté sur la nécessité de

lancer le reste des 7 équipements publics inscrits qui sont à la phase de sélection des bureaux d'études, a ajouté le communiqué. A la fin de la visite, le Ministre a ordonné d'achever tous les projets de stabilisation du sol au niveau du site, ainsi que les travaux d'aménagement extérieurs et la mise en service des différents réseaux tels que l'électricité, le gaz et l'eau. Il a, en outre, recommandé de raccorder le site au réseau de la fibre optique.

R.N

UNE STRATÉGIE NATIONALE SERA ÉLABORÉE

L'Algérie déterminée à faire face aux menaces cybernétiques

Les dangers et menaces interpellent les pays quant à l'impératif de sécuriser leurs systèmes d'information (SI), en particulier les systèmes vitaux et les autorités supérieures en Algérie ont accordé une importance particulière à la numérisation.

Le Directeur général de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, le général Abdeslam Belghoul a fait part, hier, de l'attachement de l'Algérie à sécuriser ses systèmes d'information dans le contexte des menaces cybernétiques exacerbées. Dans une allocution lors des travaux de la rencontre internationale sur "la souveraineté numérique de l'Etat: des politiques et des expériences comparées", organisée par la faculté des Sciences politiques et des Relations internationales à l'Université d'Alger 3, le général Belghoul a précisé que l'Agence "s'attèle actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés de l'Etat, en plus de l'accompagnement des structures de l'Etat dans la sécurisation de leur systèmes d'information, ainsi que la riposte aux accidents cybernétiques à travers l'investigation, l'assistance et la sensibilisation de manière périodique". Le même responsable a évoqué la question "du stockage d'informations et leur protection, et l'objectif de leur utilisation, ainsi que leur relation avec la souveraineté numérique, outre le piratage et son lien avec la criminalité, l'espionnage et les actes subver-



sifs", dans un monde "qui connaît une transition numérique effrénée". Il a relevé, également, que les chiffres relayés, dans ce sens, "sont effrayants et terrifiants, eu égard au grand nombre de menaces relatives à la cybersécurité par l'usage d'outils sophistiqués, des menaces et des attaques qui engendrent des dommages matériels et moraux considérables". Il a, également, précisé que ces dangers et menaces "interpellent les pays quant à l'impératif de sécuriser leurs systèmes d'information (SI), en particulier les systèmes vitaux", in-

diquant que "les autorités supérieures en Algérie ont accordé une importance particulière à la numérisation, qui constitue l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une démarche à laquelle tous les secteurs ont adhéré", a-t-il dit. Le même responsable a rappelé, à cette occasion, "les décisions les plus importantes du président de la République concernant la mise en place d'un système national de sécurité des systèmes d'information, l'importance capitale attachée à la sécurité cybernétique et la création d'une école nationale supérieure de sécurité cybernétique". Et d'affirmer que "les attaques actuelles sont appuyées par certains Etats pour perturber, espionner ou manipuler l'opinion publique en diffusant de fausses informations", notamment au regard de "l'élargissement du champ des attaques, du rapprochement des technologies numériques et de l'émergence de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, le Cloud computing et la technologie 5G".

Synthèse : A.C

MOHAMED LAAGAB

«La souveraineté numérique en tête de l'agenda de l'Etat»

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, hier à Alger, que la souveraineté numérique est en tête de l'agenda de l'Etat, soutenant que sa concrétisation nécessite la conjugaison des efforts de tous. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un Colloque international sur "La souveraineté numérique de l'Etat : politiques et expériences comparées", organisé par la Faculté des sciences politiques et des relations

internationales de l'Université d'Alger 3, M. Laagab a souligné que la souveraineté numérique "est désormais en tête de l'agenda de l'Etat algérien, ce qui est positif et honorable", soulignant que sa concrétisation "exige la conjugaison des efforts de tous", étant "un processus rude et coûteux". M. Laagab a insisté sur la nécessité de "faire preuve d'initiative et d'assiduité pour parvenir à la fabrication de l'outil numérique et à la production de contenu, tout en foca-

lisant les efforts sur la protection des citoyens contre les dangers de la désinformation à travers l'espace numérique". La problématique de la souveraineté numérique des Etats ainsi que ses principaux axes ont été présentés lors de cette rencontre qui a réuni des experts, des enseignants, des représentants d'institutions constitutionnelles, publiques et sécuritaires.

R.N

ANP

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en République du Rwanda

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, hier, une visite officielle en République du Rwanda, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de ce pays, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Sur invitation du Général d'Armée Mubarakh Muganga, Chef d'Etat-Major de Défense rwandais, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République du Rwanda, à partir d'aujourd'hui 19 février 2024", a précisé la même source. "Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées rwandaises, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", a ajouté le communiqué.

R.N

JOURNÉES D'INFORMATION SUR LES FDAT À TAMANRASSET

L'Armée s'ouvre sur la société civile

Les journées d'information sur les Forces de la défense aérienne du territoire (FDAT), ouvertes lundi à Tamanrasset, 6ème région militaire (6RM), ont drainé une large affluence du public, notamment des jeunes venus s'enquérir des missions dévolues à cette arme de l'Armée nationale populaire (ANP). Ouvertes par le Commandant régional des Forces de défense aérienne du territoire à la 6RM au nom du Commandant des Forces aériennes de la défense du territoire, en présence des autorités locales, ces journées qu'abrite la maison de la culture de Tamanrasset prévoient une exposition mettant en exergue divers volets liés aux services des forces, des matériels et équipements, missions de cette arme de l'ANP et les modes de formation pour la qualification des affiliés aux forces aériennes.

Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, le commandant régional de la défense aérienne du territoire à la 6ème RM, a souligné que ces journées d'information de proximité, initiées par le ministère de la Défense nationale (MDN), à travers les différentes régions du pays, constitue une vitrine sur les forces armées qui, a-t-il affirmé, s'inscrivent au titre de l'ouverture de l'institution militaire sur la société civile, notamment la catégorie jeune en vue de l'initier aux modes de formation prônés par les structures de l'ANP.

Ces journées permettent, trois jours durant, au public de prendre connaissance de près des missions dévolues aux FDAT, des spécialités existantes pour le contrôle et la protection de l'espace aérien national contre d'éventuelle menace extérieure, ainsi que des activités et les équipements pédagogiques modernes inclus aux programmes d'instruction et de formation au diapason du développement technologique moderne, a-t-on souligné de même source.

De nombreux visiteurs se sont félicités de l'organisation de pareille manifestation d'information tendant à raffermir les liens entre l'ANP et la Nation.

R.N

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID PAR L'UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Les étudiants invités à s'inspirer du message des martyrs

L'Université d'Alger 1 « Benyoucef Benkhadda » a organisé, hier, une célébration à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, au cours de laquelle les jeunes ont été invités à s'inspirer du message des martyrs pour protéger la patrie et contribuer à son développement. Au cours de cette célébration à laquelle ont participé des moudjahidines et des chercheurs en histoire de la guerre de libération nationale, le moudjahid et membre de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Ghafir, dit « Moh Clichy », a évoqué la contribution de la communauté nationale à l'étranger, en soutenant la révolution de libération et en transférant les

opérations armées sur le sol français. De son côté, le moudjahid et ancien diplomate Muhammad Dabbah a souligné l'importance d'élargir l'écriture de l'histoire de la lutte et de la libération de l'Algérie pour inclure diverses résistances populaires et mettre en lumière les crimes commis par le colonialisme français contre le peuple algérien, notamment les tueries, les déplacements et les incendies.

A son tour, la moudjahida Bouamama a appelé la jeunesse algérienne, notamment les étudiants, à préserver le legs laissé par les martyrs et les moudjahidines et à s'armer d'éducation et de connaissances pour servir la nation.

Dans le même contexte, le président de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari, a souligné que la commémoration de la Journée du Chahid est «une étape pour acquérir de la détermination, de la volonté et du sens des responsabilités en vue d'élever le niveau de connaissance de l'enseignement supérieur alors que l'Algérie se dirige vers un avenir prometteur dont les traits commencent à se dessiner à l'horizon».

A cette occasion, une cassette documentaire a été projetée sur la moudjahida Baya Hocine, considérée comme l'un des symboles des sacrifices de la femme algérienne pendant la guerre de libération nationale.

R.N

PÉTROLE

Baisse du Brent à près de 83 dollars

Les prix du pétrole baissaient hier, toujours plombés par des inquiétudes sur la demande mondiale pétrolière. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, reculait de 0,96% à 82,67 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, perdait 0,34% à 78,92 dollars. En début de séance, le prix du pétrole se repliait du fait des inquiétudes concernant les perspectives de la demande, relèvent des analystes. Jeudi dernier, dans son rapport mensuel sur le pétrole, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué que le ralentissement de la croissance de la demande de pétrole "s'accélénera en 2024". La progression s'élèvera à une moyenne de 1,2 millions de barils par jour, "soit la moitié de la forte expansion de l'année dernière" (2,3 mb/j). "L'AIE est habituellement trop prudente" dans ses prévisions de la demande, soulignent toutefois les experts.

AÉROPORT DE DUBAÏ

Vers un record de fréquentation en 2024

L'aéroport de Dubaï devrait battre son record de trafic passagers cette année après avoir déjà dépassé en 2023 les niveaux d'avant la pandémie, a annoncé hier à l'AFP son PDG. L'aéroport international de Dubaï, l'un des plus fréquentés au monde depuis près d'une décennie, a totalisé 87 millions de visites en 2023, soit plus que les 86,4 millions de 2019, malgré la guerre entre Israël et le Hamas à Gaza, selon les derniers chiffres publiés. D'après le PDG, Paul Griffiths, cette performance s'explique par le redressement rapide de Dubaï - le centre commercial et financier des Émirats arabes unis - après la pandémie et un renouvellement efficace du personnel aéroportuaire. Le record de Dubaï de 89,1 millions de passagers, établi en 2018, pourrait être dépassé cette année, a-t-il dit. "Je pense que nous avons toutes les chances de dépasser ce niveau (en 2024). Cela pourrait être un nouveau record", a souligné M. Griffiths. "J'ai regardé les chiffres de janvier et disons que cela me donne une raison d'être optimiste", a-t-il ajouté. Les prévisions officielles estiment que 88,8 millions de passagers transiteront par Dubaï cette année soit tout proche du record. "Nous avons prouvé la résistance de notre réseau", a indiqué le responsable soulignant que l'aéroport dessert 104 pays via 102 compagnies aériennes. "Et s'il y a un léger recul d'une des escales au départ ou à l'arrivée cela sera compensé par le reste du réseau", a-t-il expliqué. Le trafic de cargo a augmenté de 20,4% sur le dernier trimestre, une conséquence peut-être du danger qui menace les navires en mer Rouge avec les attaques des Houthis, a-t-il suggéré.

R.E

ASSURANCES

Convention de coopération entre l'OAA et l'UGAA

L'Organisation des assurances africaines (OAA) a signé, lundi à Mascate, une convention avec l'Union générale arabe des assurances (UGAA), visant à renforcer la coopération entre les deux entités afin de promouvoir le secteur des assurances dans la région africaine et arabe, a indiqué la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) dans un communiqué.

Cette convention a été paraphée par le directeur général de la CNMA et actuel président de l'OAA, Cherif Benhabiles, et le Secrétaire général de l'UGAA, Chakib Abou Zaid, en marge de la 34e conférence de l'institution panarabe, qui se tient à la capitale omanaise du 18 au 21 février, marquant également son 60e anniversaire. Selon le communiqué, cette convention vise à créer un espace de communication favorisant l'échange d'expériences et la mise en place d'actions communes entre les deux organisations, et ce, dans l'objectif de promouvoir le secteur des assurances dans les pays africains et arabes en encourageant des initiatives novatrices et la conception de produits d'assurance adaptés aux évolutions rapides de l'environnement économique. A cette occasion, M. Benhabiles a mis en lumière les similitudes entre les marchés des assurances arabe et africain, soulignant "d'une part, les défis partagés tels que les risques naturels, le dérèglement climatique et les crises financières et d'autre part l'importance de ce partenariat en tant que pont entre le monde arabe et le monde africain en matière d'assurance". Il a appelé aussi à tirer profit des compétences, du savoir-faire et de l'énergie des jeunes, tout en identifiant les défis communs pour trouver les solutions appropriées. Le président de l'OAA a précisé que cette



coopération "prometteuse" contribuera "efficacement" à la croissance économique, où les assurances jouent un rôle essentiel dans la sécurité financière, la protection des individus et des entreprises contre les risques éventuels. "Les deux organisations ont exprimé leur confiance envers cette collaboration, visant à renforcer la stabilité financière, encourager le développement durable et à permettre aux deux régions

(arabe et africaine) de rivaliser sur les marchés mondiaux de l'assurance", selon le communiqué. "La signature de cette convention marque une étape importante vers un avenir prometteur où les deux organisations uniront leurs forces pour relever les défis communs et exploiter les opportunités uniques qui se présentent à elles", souligne la même source.

R.E

AGRICULTURE

Reconvertir les fermes pilotes en unités de production

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, hier lors de la réunion du Conseil des ministres, la reconversion des fermes appelées "fermes pilotes" en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux, indique un communiqué du Conseil des ministres. République a ordonné la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en trois types : légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléa-

gineux", saluant "les efforts consentis par les privés dans le secteur agricole", a précisé le communiqué. Saluant "leur apport en matière d'augmentation et de diversification de la production et de sens de l'initiative", le président de la République a souligné que "l'adoption de nouvelles mentalités" était une "condition sine qua non pour opérer une révolution dans le secteur agricole". Le président de la République a ordonné dans le même contexte de "définir les objectifs avec précision tout en libérant les initiatives au profit des jeunes nouvellement di-

plômés qui aspirent au succès dans ce domaine, en les encourageant particulièrement dans les filières légumineuses", ainsi que d'"encourager les unités de production qui ont réussi à développer l'activité agricole et à généraliser leur modèle". Lors de la réunion, le président de la République a ordonné également de "s'éloigner, complètement, de toute politisation du secteur et de l'intégrer davantage dans le technique, au lieu de la gestion administrative et bureaucratique", selon la même source.

R.E

SALON BUILTEC 2024 À CONSTANTINE

Signature de conventions de partenariat et projets innovants

Des conventions de partenariat seront conclues ainsi que des projets et produits innovants seront présentés pour la première fois en Algérie, lors de la quatrième édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies "BuiITec", prévu du 20 au 23 février à Constantine, ont indiqué dimanche les organisateurs. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Marriott, où se tiendra ce Salon international, Mohamed Seifeddine Salhi, directeur général de l'entreprise organisatrice "Media Smart", a déclaré que les nouveautés de cette quatrième édition consistent, notamment

en la participation d'entreprises étrangères spécialisées dans le domaine des technologies modernes de construction, qui rechercheront des opportunités de coopération pour conclure des conventions de partenariat avec des entreprises nationales. Le représentant de l'entreprise Chiali, M. Djallel Sofiane Ben Aida, présent lors de cette conférence, a indiqué que parmi les innovations qui seront mises en valeur à l'occasion de cette édition du Salon "BuiITec" de Constantine, un produit utilisé dans l'isolation thermique et phonique des bâtiments et également pour protéger les canalisations et les réseaux de

distribution d'eau et de gaz, importés auparavant en grandes quantités et à des prix exorbitants, qui sera désormais fabriqué en Algérie aux moindres coûts. De son côté, le vice-recteur de l'Université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, a indiqué que plusieurs clubs scientifiques actifs au sein de cette université présenteront lors de ce Salon international des projets innovants, à l'instar du projet de contrôle à distance des infrastructures par le biais de l'intelligence artificielle (IA). La présentation de ces projets a pour but de proposer aux entreprises et aux institutions économiques et de travaux pu-

blics, un moyen moderne destiné à améliorer les méthodes de construction d'infrastructures et obtenir des informations techniques précises. A signaler que la quatrième édition du Salon international "BuiITec" verra la participation d'une cinquantaine d'exposants et la présentation de 38 conférences scientifiques, en sus de l'organisation d'une journée technique en partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie (APRUE), ainsi qu'une journée d'étude en coordination avec l'Agence Nationale des Architectes.

R.E



LAGHOUAT

11 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique



Onze exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans le périmètre agricole "El-Farcha", (commune de Gueltat Sidi Saad), à 140 km au nord de Laghouat, a indiqué, hier, la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. "Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Etat

concernant le raccordement des périmètres agricoles au réseau électrique, et également au titre des conventions conclues entre la direction de distribution et le secteur de l'agriculture de la wilaya", a indiqué le directeur de distribution à la société Sonelgaz, Noureddine Ouchen. Dans le même contexte, la commune de Gueltat sidi saad a bénéficié

de plusieurs projets de raccordement à l'électrification agricole à travers l'installation de 48 transformateurs électriques, et la réalisation d'un réseau électrique de 181,7 kilomètres au profit de 80 exploitations agricoles réparties à travers plusieurs périmètres agricoles, a-t-on signalé. Ces opérations permettront d'approvisionner les

surfaces agricoles en énergie électrique dans l'objectif d'augmenter la production agricole, et d'améliorer la productivité. Il s'agit aussi de créer un environnement stable pour les agriculteurs, et d'assurer le désenclavement de ces zones agricoles, a fait savoir le directeur des services agricoles Laid Bouazza.

R.R

BATNA (JOURNÉES
CHIRURGICALES
OPHTALMOLOGIQUES)165 interventions réussies
de la cataracte

Au total, 165 interventions de la cataracte ont été effectuées avec succès au cours des 2èmes journées chirurgicales ophtalmologiques clôturées dimanche à l'établissement public hospitalier (EPH) "chouhada Bendrihem" de N'gaous (Batna), a indiqué le directeur de wilaya de la santé, Hamdi Chagouri.

Organisée avec le concours de la wilaya et de l'APW de Batna, la manifestation a été encadrée trois jours durant par un staff médical, dirigé par le Pr. Mohamed Fateh Rougui, chef du service d'ophtalmologie du CHU de Batna, et a bénéficié à 165 patients des localités reculées des daïras de N'gaous, d'Ouled Si Slimane et de Ras Layoun.

Ces opérations ont été précédées de consultations au profit des 602 habitants des neuf communes relevant de ces trois daïras dont 379 souffrants de la cataracte ont été retenus, selon le même responsable qui a précisé que des opérations de 10 malades ont été reportées pour des raisons de santé des concernés et 50 autres "compliquées" ont été programmées au service d'ophtalmologie du CHU de Batna.

Le même staff médical réalisera durant le mois sacré du Ramadhan des interventions similaires à l'EPH d'Arris au profit des malades démunis atteints du même problème des daïras d'Arris, de T'kout et de Theniet El Abed.

Le président de la commission de santé à l'APW de Batna, Haroun Chaabane, a indiqué que ces initiatives concerneront les autres daïras de la wilaya.

La première édition de cette initiative avait bénéficié à 160 malades des daïras de Barika et d'El Djezzar, a-t-il rappelé.

SALON NATIONAL DE LA
PHOTOGRAPHIE DE TEBESSA64 photos exposées à la
maison de la culture

La maison de la culture Mohamed Chebouki de Tébéssa expose au public 64 photos dans le cadre de la 6ème édition du salon national de la photographie ouvert dimanche et se poursuivra pendant trois jours. Ouverte par le secrétaire général de la wilaya, Ahcène Medouri, la manifestation regroupe 43 photographes professionnels et amateurs de 25 wilayas dont Sétif, Ghardaïa, Tlemcen, Constantine, Biskra, Adrar, Chef, Bordj Bou Arreridj et Alger dont les clichés mettent en valeur la beauté des vieux quartiers de leurs villes.

Traditionnellement organisé par la maison de la culture, le salon vise à offrir aux photographes de différentes wilayas du pays l'occasion de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de révéler leurs talents en vue de promouvoir cet art, a indiqué le directeur de la maison de la culture et des arts, Mounir Mouissi. Les photos retenues mettent en valeur la beauté des vieux bâtis de multiples villes du pays ainsi que la richesse du patrimoine culturel et urbanistique algérien, selon la même source. Le programme de la manifestation comprend également des conférences sur l'art de la photographie, l'organisation d'ateliers, des sorties vers les sites touristiques de la wilaya et la présentation d'une pièce de théâtre, selon le même responsable.

R.R

MASCARA

Lancement d'une opération
pilote pour le Recensement
général de l'agriculture

Une opération pilote pour le recensement général de l'agriculture (RGA) a débuté, hier, à partir de la commune de Oued Taria (wilaya de Mascara), a-t-on appris du directeur locale des Services agricoles (DSA).



L'opération, dont le lancement a été supervisé par les autorités locales de la daïra de Oued Taria, concerne sept circonscriptions totalisant 1.324 exploitations agricoles, individuelles et collectives (EAI/EAC), a précisé à l'APS Mohamed Djebiri.

L'objectif de cette opération, qui s'étalera sur une durée de 15 jours, dont le suivi sera assuré par la Commission de wilaya chargée du recensement général agricole, est d'iden-

tifier les potentialités de toutes les exploitations agricoles actives dans diverses filières, en recueillant des données et des informations précises relatives à leurs activités et à leurs potentiels respectifs. Elle est appelée, également, à actualiser les données relatives aux équipements et aux matériels agricoles dont dispose la commune de Oued Taria, ainsi qu'à identifier son patrimoine animalier et les capacités d'irrigation de la région. Le même responsable a fait

savoir que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a retenu Oued Taria comme commune pilote, parmi six autres collectivités locales du pays, pour la mise en œuvre de l'opération nationale relative au recensement général de l'agriculture.

Il convient de signaler que 14 agents de recensement, choisis parmi les agents de la DSA, de la Conservation des forêts et de la commune de Oued Taria, ont été mobilisés pour concrétiser

cette opération, qui vise également à évaluer l'efficacité des capacités humaines et matérielles devant être mobilisées pour le recensement général de l'agriculture.

Elle est également destinée à "tester" les aptitudes des agents recenseurs, qui ont bénéficié d'une session de formation, organisée les 7 et 8 février en cours, ainsi qu'à évaluer l'action de la Commission de wilaya chargée de la préparation et du suivi du RGA, a rappelé la même source.

GHARDAÏA

L'importance d'un diagnostic précoce du diabète

Les participants à une rencontre de sensibilisation et de formation sur la diabétologie, tenue dimanche à Ghardaïa, ont mis en avant l'importance d'un diagnostic précoce du diabète pour limiter ses complications.

Les intervenants, dont des praticiens spécialistes, ont souligné, lors de cette rencontre initiée par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM) que le diagnostic précoce du diabète revêt une "importance capitale pour prévenir la maladie et limiter ses complications, à travers l'adoption d'un régime alimentaire sain et une hygiène de vie conformément au protocole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)".

Le président de la FOREM, Mustapha Khayati, a estimé, pour sa part, dans une

déclaration à l'APS, en marge de la rencontre, que 50% de près de cinq millions de diabétiques que compte l'Algérie ignorent leur maladie en raison de l'absence d'un diagnostic précoce.

"Le nombre de personnes atteintes de diabète en Algérie est certainement élevé et la plupart de ces malades ne le découvrent que lorsque la maladie est à un stade avancé", a-t-il ajouté.

Il a estimé, à ce titre, que "l'incidence du diabète en Algérie a atteint un niveau préoccupant et lourde de conséquence, sur les plans économique et sociale", affirmant, dans ce contexte, que cette pathologie "est devenue une maladie en progression effrénée" en Algérie, une situation due essentiellement aux nouvelles habitudes alimentaires (consommation abondante de sucreries, des sodas et au-

tres boissons énergétiques malsaines) et la sédentarité.

La prévalence du diabète revêt un aspect "très inquiétant", a indiqué le même intervenant, soulignant que le niveau de morbidité liée au diabète et ses complications "est important et aggravé" par le manque de discipline dans le traitement et par le déficit en connaissances et en informations sur cette maladie.

Encadrée par une pléiade de spécialistes algériens et turcs, cette session de formation vise, selon les organisateurs, à renforcer les compétences des professionnels de la santé, d'échanger les connaissances et de mettre en avant les derniers développements dans le traitement du diabète.

Plusieurs exposés scientifiques sur l'importance du dépistage précoce du diabète

et la vérification du type du diabète, l'hygiène alimentaire ainsi que les dangers de la sédentarité et l'obésité notamment chez les enfants et les protocoles de traitements efficaces destinés aux diabétiques, ont été présentés par des spécialistes. Organisée par la FOREM avec le soutien de l'Agence internationale de coopération et d'une Association scientifique, tous deux venus de Turquie, cette rencontre de trois jours (du 17 au 19 février), est l'occasion de relever le défi de la prévention de cette pathologie lourde de conséquences. Cette rencontre permettra de consolider les compétences des professionnels de santé par la formation continue des médecins généralistes et infirmiers issus de cinq wilayas (Ghardaïa, Laghouat, El Mania, El-Bayad et Ouargla), dans ce domaine.

KHENCHELA

174 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à El Mehmel

Plus de 174 foyers des deux agglomérations Ouled Meslem et Ouled Bouchar dans la commune d'El Mehmel, wilaya de Khenchela, ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel.

La mise en service de ce projet, qui a eu lieu dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février), a été supervisée par le wali, Youcef Mahiout, accompagné du directeur de l'énergie, El Mould Benslimane.

La desserte de ces deux agglomérations a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 34 km, au titre de ce projet retenu dans le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya, a expliqué Smaïl Aït Athmane, chef du département de gaz à la société de distribution de l'électricité et du gaz dans la wilaya, ajoutant que le projet réalisé dans un délai de huit mois a mobilisé une enveloppe financière de 69,9 millions DA. Près de 6.000 foyers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel à la faveur de la réalisation de 80 projets inscrits au programme complémentaire de développement, selon la même source qui a indiqué que le taux de couverture de la wilaya de Khenchela par le réseau de gaz naturel a atteint 88 % durant le mois de février courant.

De leur côté, des habitants des deux agglomérations Ouled Meslem et Ouled Bouchar ont fait part à l'APS de leur joie de bénéficier de cette énergie, leur évitant ainsi les déplacements vers le chef-lieu de la commune d'El Mehmel pour acquérir des bouteilles de gaz butane.

FORÊT D'EL-MENZAH (ORAN)

Rassemblement pour jeunes randonneurs à partir de jeudi

La Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran (DJS), en coordination avec une association des automobiles classiques, organise du 22 au 24 février un rassemblement des jeunes passionnés de randonnées et de camping au niveau de la forêt d'El Menzah (ex-Canastel), a annoncé dimanche cette instance.

Un programme riche et diversifié a été établi par les initiateurs de ce rassemblement, organisé sous l'égide du wali d'Oran, Saïd Sayoud, ajoute-t-on de même source.

Quelque 300 participants sont attendus pour prendre part à cette manifestation dédiée aux passionnés de voitures anciennes, de randonnées en VTT et de randonnées pédestres, représentant 25 wilayas du pays, précise-t-on.

Deux objectifs ont été fixés pour cette rencontre des jeunes, à savoir la promotion des sports de montagne et les échanges entre les jeunes, en plus de tisser des relations entre les jeunes algériens des différentes régions du pays, explique la cellule de communication de la DJS. L'événement débutera, le vendredi 23 février, par une cérémonie d'ouverture officielle dans la forêt d'El Menzah, à partir de 10h00, avant le lancement des différentes activités programmées, dont des randonnées pédestres et des circuits VTT au niveau de la montagne "El Qahr" (ex-montagne des Lions), une exposition de voitures anciennes dans la forêt d'El Menzah, une campagne de boisement, et une rencontre de football, avant de retourner au camping implanté dans le même espace forestier.

Une caravane de voitures classiques sera organisée, le lendemain, depuis la forêt d'El Menzah jusqu'aux monts Murdjadjou, selon le programme en question.

AIN BESSAM (BOUIRA)

Inauguration d'un centre d'accueil du CRA

Un nouveau centre d'accueil, au profit des nécessiteux et des sans-abri du Croissant rouge algérien (CRA) a été inauguré, dimanche, en fin d'après-midi à Ain Bessam, à l'ouest de Bouira.



Le centre a été inauguré par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, qui a souligné que "la structure comporte une pharmacie gratuite destinée aux familles démunies, un restaurant, ainsi qu'un espace d'hébergement pour les passants et les sans-abris, particulièrement durant le mois de ramadhan". Elle a saisi l'occasion pour souligner l'importance qu'accorde le CRA à la wilaya de Bouira, où cette organisation caritative a "entamé l'installation de commissions communales du CRA, notamment à M'Chedallah", annonçant la mise sur pied "bientôt" de

structures similaires dans d'autres communes. Lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, Mme Hamlaoui a fait part, par ailleurs, du lancement, cette semaine, des opérations de solidarité du CRA avec le coup d'envoi de caravanes vers la région du sud-ouest du pays. La même responsable a fait savoir, en outre, que le CRA a mis en place un plan de solidarité devant couvrir 58 wilayas du pays. "Ces opérations portent sur la distribution d'aides allant de 1.000 à 2.000 colis, pour toutes les wilayas du pays, sans parler des autres actions de solidarité qui seront menées au niveau local

par les comités de wilayas", a-t-elle souligné. Avec l'approche du mois sacré de Ramadhan, Mme Hamlaoui a informé, également, de l'ouverture de 200 restaurants Errahma cette année, révélant que "la nouveauté de cette année est l'ouverture des restaurants dans les centres frontaliers, notamment dans l'Est du pays ainsi qu'à Tamanrasset et In-Guezzam", a-t-elle précisé à la presse. Mme Hamlaoui a aussi fait savoir que l'organisation qu'elle préside s'apprête à mettre en œuvre son programme de solidarité visant à prendre en charge quelque 20.000 orphelins à travers plusieurs wilayas du pays.

A une question de l'APS relative aux actions de solidarité entreprises pour venir en aide aux Palestiniens de la bande de Ghaza, la présidente du CRA a réitéré que le Croissant rouge algérien est prêt à envoyer les aides nécessaires aux populations de la bande de Ghaza dès la réouverture du poste frontalier. "Nous avons des centaines de tonnes d'aides sous formes de nourriture, médicaments, couvertures, vêtements, ainsi que des tentes, stockées dans les centres du CRA et nous sommes prêts à les envoyer dès que le poste frontalier de Rafah sera ouvert", a-t-elle dit.

BORDJ BOU ARRERIDJ

25 participants au Forum national de la photographie

Le coup d'envoi d'un Forum national de la photographie, organisé sous le slogan de "Illustration de l'Histoire d'une Révolution populaire à l'intelligence artificielle", a été donné, dimanche à Bordj Bou Arreridj, avec la participation de 25 photographes venus de plusieurs wilayas du pays.

La manifestation, inaugurée à la Maison de la culture Aïcha-Haddad de Bordj Bou Arreridj, par le wali, Kamel Nouicer, entouré de membres de la famille révolutionnaire, a été organisée dans le sillage des festivités commémoratives de la Journée nationale du Chahid (18 février).

Le président de l'Association initiatrice de ce Forum "El Ain pour la créativité culturelle", Kheireddine Belaïni, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les photographes participant à cet événement, venus des wilayas de Batna, Souk Ahras et Alger, en plus de Bordj Bou Arreridj, ont utilisé l'intelligence artificielle pour obtenir des photographies donnant un éclairage sur le combat des Algériens pour l'indépendance, et sur les étapes de la lutte contre l'occupant français. L'intelligence artificielle constitue, selon lui, "un outil de notre temps qui permet un traitement minutieux des

photographies". M. Belaïni a indiqué, en outre, que cet événement est une occasion pour le caricaturiste Tarek Sahraoui, à qui un pavillon a été dédié, pour exposer ses oeuvres reflétant la souffrance du peuple palestinien à Ghaza. Cette exposition publique est organisée en solidarité avec la cause juste du peuple palestinien. Cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 21 février, verra également l'organisation d'une exposition de matériel photographique ancien, et des ateliers de photographie encadrés par des photographes professionnels.

CHAMPIONNAT BELGE
(26^E J) UNION SAINT-
GILLOISEAmoura buteur face
à Courtrai

L'attaquant international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, a signé dimanche son 17^e but en championnat belge de football, lors de la victoire décrochée sur le terrain de KV Courtrai (3-1), à l'occasion de la 26^e journée. L'attaquant algérien s'est de nouveau illustré en contribuant à la victoire de son équipe, inscrivant le troisième but des siens d'un tir croisé en pleine surface (53e). Il a cédé sa place à dix minutes de la fin (80e) à son coéquipier belge Elton Kabangu.

Côté Courtrai, le milieu international algérien Abdelkahr Kadri a pris part à l'intégralité de la rencontre.

Une nouvelle réalisation en championnat qui permet à Amoura d'atteindre la barre de 17 buts en "Pro League", et surtout revenir à trois longueurs du Togolais Ahoueke Steeve Kevin Denkey (Cercle Bruges) qui compte 20 réalisations. L'ancien joueur de l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie) compte également deux buts inscrits en Ligue Europa.

A la faveur de cette victoire, l'US Saint-Gilloise s'envole en tête avec 62 points, à onze longueurs provisoirement sur son poursuivant direct Anderlecht (51 pts), qui reçoit ce dimanche Saint-Trond (18h30).

Amoura (23 ans) s'est engagé l'été dernier pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois.

CHAMPIONNAT TURC
(26^E J)Atal signe ses débuts
avec Adana Demirspor

Le défenseur international algérien Youcef Atal, a signé dimanche ses grands débuts avec sa nouvelle formation d'Adana Demirspor, lors du match nul décroché sur le terrain d'Alanyaspor (3-3), en match comptant pour la 26^e journée du championnat turc de football.

Pour son premier match avec son nouveau club, Atal (27 ans) a été titularisé par l'entraîneur Hikmet Karaman, et a pris part à l'intégralité de la rencontre.

A l'issue de ce résultat, Adana Demirspor reste scotché à la 10^e place au classement avec 32 points, alors qu'Alanyaspor rejoint Ankaragucu, Hatayspor, Kayserispor avec 29 points chacun. Atal s'est engagé avec Adana Demirspor lors du mercato d'hiver pour un contrat qui s'étale jusqu'à la fin de la saison, en provenance du club français de l'OGC Nice.

A six mois de la fin de son contrat avec la formation azuréenne, le latéral droit de l'équipe nationale a préféré changer d'air pour avoir du temps de jeu et surtout relancer sa carrière. L'ancien sociétaire du Paradou AC (Ligue 1/Algérie) a passé 5 saisons et demie avec Nice, pour un bilan de 115 matchs disputés et 12 buts inscrits. Atal a pris part avec la sélection algérienne à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), qui a vu les "Verts" quitter le tournoi dès le premier tour de la compétition.

ALLEMAGNE

Le Bayern s'effondre 3-2
à Bochum

Le Bayern Munich s'est enfoncé dans une crise historique, en concédant une troisième défaite consécutive dimanche 3-2 à Bochum, à l'issue d'une rencontre de Bundesliga encore longuement interrompue par les protestations des supporters allemands.

Ce nouveau revers - après la gifle 3-0 subie à Leverkusen et le 1-0 contre la Lazio en Ligue des champions - fait glisser les Bavarois à huit points du leader, le Bayer Leverkusen, et place encore plus l'entraîneur Thomas Tuchel sur un siège éjectable. Le Bayern a terminé à dix après l'exclusion de Dayot Upamecano, qui a provoqué un penalty et pris un carton rouge, comme mercredi à Rome.

CHAMPIONNAT D'ITALIE DE FOOTBALL
L'AC Milan sombre
à Monza

L'AC Milan a raté l'occasion de déloger la Juventus Turin de la 2^e place au classement du Championnat d'Italie, en s'inclinant 4 à 2 à Monza, dimanche en clôture de la 25^e journée.



Avant le barrage retour d'accession aux 8^e de finale de la Ligue Europa à Rennes jeudi, le Milan, vainqueur 3 à 0 du barrage aller, a débuté la rencontre sans ses cadres, Rafael Leao, Christian Pulisic et Olivier Giroud, ménagés. Dans cette configuration bis, le club lombard a vécu soixante premières minutes cauchemardesques. Il a concédé deux buts, dont un sur penalty après un tacle irréflecté de Malick Thiaw, en fin de première période (45e et 45+6e) puis s'est retrouvé en infériorité numérique après

l'exclusion de Luka Jovic pour avoir frappé un joueur de Monza (54e).

Olivier Giroud a relancé son équipe avec son 12^e but de la saison (64e).

Pulisic a cru offrir un point longtemps inespéré à son équipe en égalisant (88e). Mais le jeune Français Warren Bondo a redonné l'avantage à Monza d'une superbe reprise de 20 mètres (90e), puis Lorenzo Colombo a ajouté un quatrième but dans le temps additionnel.

L'AC Milan qui restait sur neuf victoires sans défaite (sept victoires et deux nuls) reste 3^e (52

pts), à deux points de la Juventus et loin du leader, l'Inter (63 pts).

La Lazio perd face à Bologne (2-1)

La Lazio Rome, vainqueur la semaine dernière face au Bayern Munich en 8^e de finale aller de la Ligue des champions (1-0), a perdu dimanche au Stade olympique face à Bologne (2-1) en Serie A.

La Lazio n'a pas pu préserver son avantage acquis à la 18^e grâce au Danois Gustav Isaksen, puisqu'elle s'est fait rejoindre au score par Bologne, à la 39^e par Oussama El Azzouzi

(39e). Le Néerlandais Joshua Zirkzee, convoité par quelques cadors européens, a donné la victoire à Bologne avec son huitième but de la saison (78e). Grâce à cette quatrième victoire consécutive, Bologne, entraînée par Thiago Motta, est revenue à la hauteur de l'Atalanta, qui occupe la 4^e place (45 pts), qualificative pour la C1 et qui a disputé un match de moins. La Lazio est, elle, 8^e avec 37 points. Elle tentera de décrocher sa deuxième participation aux quarts de finale de la C1, le 5 mars sur le terrain du Bayern, en crise.

ESPAGNE

Le Real Madrid freiné par le Rayo Vallecano (1-1)

Le Real Madrid, peu inspiré sur la pelouse de son voisin du Rayo Vallecano, a concédé le nul (1-1), dimanche, lors de la 25^e journée de Liga, laissant filer deux points dans la course au titre.

Opportunistes, les Merengues ont puni leur rival dès la 4^e minute de jeu sur un centre emmené par Valverde et conclu par Joselu, à la limite du hors-jeu (1-0).

Mais le Rayo a égalisé sur un penalty transformé par Raul de Tomas (27^e, 1-1) après une main de Camavinga dans la surface. Le Real (1^{er}, 62 points) reste néanmoins confortablement installé en tête du championnat, avec six longueurs d'avance sur Gérone (2^e, 56 points), huit sur le FC Barcelone (3^e, 54 points) et onze sur l'Atlético Madrid (4^e, 51 points).

ANGLETERRE

Manchester United bat Luton (2-1)

Manchester United a remporté sa quatrième victoire d'affilée en championnat d'Angleterre, en allant s'imposer 2-1 chez le promu Luton, dimanche lors de la 25^e journée.

Les Red Devils, toujours sixièmes, reviennent à trois points de Tottenham (5^e), battu à domicile par Wolverhampton (1-2) samedi. Les Red Devils sont désormais invaincus en sept matches (six victoires, un nul contre Tottenham) toutes compétitions confondues.

En championnat, ils surfent sur quatre succès consécutifs, avec onze buts marqués au passage.

Luton (17^e) se débat pour

éviter la relégation et ne compte qu'un point d'avance sur Everton, dix-huitième et premier relégable.

Manchester United a ouvert le score dès la première minute, sur une grosse erreur du Jamaïcain Amari'i Bell, auteur d'une passe hasardeuse dans l'axe pour l'avant-centre danois Rasmus Hojlund, qui a marqué sept avant d'éviter la sortie du gardien belge Thomas Kaminski (1^{re}).

Les joueurs d'Erik ten Hag ont aggravé la marque, encore par Hojlund, qui a dévié de la poitrine une reprise mal ajustée de l'Argentin Alejandro Garnacho (7^e).

Mais Luton a réduit le score

sept minutes plus tard par l'avant-centre Carlton Morris, de la tête, après une frappe contrée du Néerlandais Tahith Chong (14^e). Trois buts dans le premier quart d'heure, et puis ce fut tout !

Auparavant, Brighton (7^e) était allé punir un autre promu, Sheffield United 5 à 0, avec notamment un doublé de Simon Adingra, tout récent champion d'Afrique avec la Côte d'Ivoire (78^e, 85^e).

Sheffield, vingtième et dernier, a certes joué à dix à partir de la 13^e minute et l'exclusion du défenseur Mason Holgate. La 25^e journée se termine lundi avec l'affiche Everton-Crystal Palace.

FOOT / CAN 2025

Le tirage au sort du tour préliminaire aujourd'hui au Caire

La tirage au sort du tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 aura lieu aujourd'hui 20 février au Caire, en Egypte, à l'indiqué la Confédération africaine de football (CAF) hier.

Le tirage au sort aura lieu à 14h00 heure locale (12h00 GMT). Le tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 se déroulera avec les huit (8) équipes les moins bien classées selon le classement de la FIFA : Somalie, Djibouti, Sao Tomé, Tchad, Maurice, Soudan du Sud, Libéria et Eswatini. Les huit équipes seront scindées en deux pots de quatre. Le premier est composé de la Somalie, Djibouti, Sao Tome et Tchad. Le deuxième est constitué de Maurice, Soudan du Sud, Libéria et Eswatini. Les matchs se disputeront en aller-retour pendant la fenêtre FIFA du 18 au 26 mars 2024. Les quatre (4) vainqueurs du tour préliminaire rejoindront les 44 équipes exemptées pour



la phase de groupe des éliminatoires. Pour rappel, la CAN 2023 s'est achevée la semaine

dernière par la consécration du pays hôte la Côte d'Ivoire, vainqueur contre le Nigéria 2-

1 en finale disputée le 11 février à Abidjan..

R.S

BADMINTON/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (SENIORS)

Deux médailles d'or pour l'Algérie en double messieurs et double mixte

La sélection algérienne de badminton (seniors) a remporté deux médailles d'or (en double messieurs et double mixte), à l'issue des finales du championnat d'Afrique, clôturé hier au Caire (Egypte). En finale du double masculin, la paire algérienne Kocela Maameri et Sabri Youcef Madal, s'est imposée devant son homologue nigérienne Noussa Momoh/ Godwin Olofua sur le score de 2 sept à 0 (21-12 et 21-8). De son côté, la paire Kocela Maameri/Mammeri Tanina a décroché l'or en double mixte devant son homologue égyptienne, Adham Hatem El-Gamel et Doha Hany, sur le score de 2 sept à 1 (21-23/21-16 et 21-11). Ces deux médailles d'or permettent à Kocela Maameri, Sabri Youcef Madal et Mammeri

Tanina d'enregistrer des points supplémentaires dans l'objectif de valider leur billet pour les Jeux olympiques 2024 à Paris dont la liste finale sera arrêtée avant la fin du mois d'avril prochain. Lors des épreuves par équipes, l'Algérie a conservé son titre en battant en finale le Nigeria (3-2). Les joueurs de l'entraîneur Halim Djilil ont réussi à renverser la situation, après avoir été menés au score (1-2). Il s'agit du quatrième titre africain pour les Algériens, déjà sacrés lors de la précédente édition tenue en 2023 en Afrique du Sud. Chez les dames, les Algériennes se sont contentées de la médaille de bronze après leur défaite en demi-finale, face à l'Ouganda (0-3). Le titre africain chez les dames est revenu à l'équipe sud-africaine victorieuse des Ougandaises par 3-2 en finale.

A l'issue du rendez-vous africain du Caire, les trois "badistes", Madal Youcef Sabri, Mammeri Kocela et Mammeri Tanina, concernés par une qualification aux JO-2024 de Paris, prendront part au tournoi international "Open" de Kampala (Ouganda), prévu du 20 au 25 février, avant de rejoindre le Ghana pour participer aux Jeux Africains programmés à la mi-mars, à l'issue desquels ils rallieront la Suisse pour un autre tournoi prévu, fin mars. Le championnat d'Afrique de Badminton a enregistré la participation de 80 athlètes dont 40 filles de 8 pays: l'Égypte (pays organisateur), l'Algérie, le Nigeria, Maurice, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Zambie et l'Ouganda. L'Algérie s'est présentée avec 12 athlètes dont six filles au rendez-vous cairete.

R.S

FOOT / CAN-2024

FÉMININE/PRÉPARATION

29 Algériennes en stage à Sidi Moussa

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti a convoqué 29 joueuses pour un stage au Centre technique national de Sidi Moussa dans le cadre de sa préparation pour le tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2024, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ce stage de préparation entamé lundi se poursuivra jusqu'au 28 février et sera ponctué par une double confrontation amicale contre le Burkina Faso, précise la FAF. La dernière participation de l'Algérie à la phase finale de la CAN remonte à l'édition 2018 au Ghana, et a été marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014). Au total, 42 nations étaient au starting-block des qualifications de la CAN-2024, jouées sous format de match aller-retour.

Liste des 29 joueuses :

Amel Kheira Benabdallah (Afak Relizane), Yamina Chloé N'gazi (FC Fleury 91/ France), Amel Salah (Puy Foot 43/ France), Soizic Abadou Lea (US Orléans/ France), Wassila Alouache (CF Akbou), Morgane Megane A Belkhit (Le Havre AC/ France), Hanna Lina Boubezari (Arna Bjornar/ Norvège), Rahima Benaïchouche (CF Akbou), Naïma Bouhani Benziane (Al-Amel Club), Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite), Méline Jeanne Martine D'oria (FC Nantes/ France), Marine Alfreda Dafeur (FC Fleury 91/ France), Sofia Sarah Guellati (Rodez Aveyron/ France), Lina Khelif (Thonon Evian Grand Genève/ France), Armelle Khellas (Grenoble Foot 38/ France), Sylia Koui (FC Nantes/ France), Imene Merrouche (Al-Amel Club), Nohued Naïli (OGC Nice/ France), Amira Ould Braham (FC Nantes/ France), Belkacemi Lydia (FC Metz), Gueilli Sarah (G.Bordeaux/France), Bouzid Wisman (Le Mans FC), Zemna Amelia (O Lyon), Smits Ouraghi Lana (O Lyon), Ines Boutaleb (FC Metz/ France), Ayadi Ghania Djemma (CF Akbou), Aggad Zohra (ASE Alger Centre), Bahri Ikram (ASE Alger Centre), Ouzai Nabila Bouchra (ASE Alger centre).

R.S

GHARDAÏA

Une trentaine d'entraîneurs de football en formation

Une trentaine d'entraîneurs relevant de la ligue de Football de la wilaya de Ghardaïa participent à un stage de formation pour l'obtention d'un grade de 1er degré (FAF-1), a-t-on appris hier auprès des organisateurs. "Initiée par la ligue de football de la wilaya, en collaboration avec la direction technique régionale d'Ouargla, ce stage de formation d'une semaine est animé par un formateur national de la ligue régionale", a indiqué le président de la ligue, Youcef Azzouz. Des cours de perfectionnement spécifique et pratiques pour les entraîneurs suivi d'un programme d'échange d'expériences et de connaissances, entre autres, sont prévus durant ce stage de cinq jours, a-t-il précisé. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la formation continue pour le perfectionnement et l'amélioration du niveau de qualification des entraîneurs de football de la wilaya. D'autres stages similaires sont également prévus prochainement notamment pour l'obtention du grade d'entraîneur 2er degré, selon la même source

PARA-JUDO (JEUX PARALYMPIQUES-2024)

Ould Kouider (5e), Bouamer et Chetouane (7e) au Grand Prix de Heidelberg

Les athlètes de l'équipe nationale algérienne de para-judo (visuels) ont eu des fortunes diverses au Grand Prix de Heidelberg en Allemagne (17 et 18 février), une des dernières étapes qualificatives aux Jeux paralympiques de Paris-2024, se contentant d'une 5e position pour Ishak Ould Kouider, alors que ses compatriotes Abdelkader Bouamer et Abderrahmane Chetouane se sont classés 7es de leurs catégories, dans un tournoi qui a enregistré une bonne participation. Dans la catégorie des -60kg (J2), Ould Kouider, 8e place au classement paralympique avec 780 points, a pris la 5e place à Heidelberg, après avoir échoué lors des repêchages pour le bronze face à l'Uzbek Namozov Sherzod qui a partagé la 3e place avec l'Espagnol Gavilan Lorenzo. La médaille d'or est revenue à l'Ukrainien Davyd Khorava devant l'Azéri Shirinli Vugar. Tous ces athlètes sont des potentiels concurrents pour des billets paralympiques. Qualifié aux quarts sans combattre, Ould Kouider a éliminé l'Espagnol Gavilan Lorenzo, avant

de perdre en demi-finale face à Khorava Davyd et soit versé aux repêchages. Il a gagné son premier combat, mais chute pour la bronze devant Sherzod. Pour sa part, Abdelkader Bouamer, jusqu'ici 13e au classement paralympique (306pts), a remporté chez les -60kg (J1), son premier combat de repêchage face à l'Italien Arangio Febbo (ippon), avant d'échouer au second face au Chinois Zhu Shiwen et se blesse au genou. Cette défaite lui a valu une honorable 7e place. Engagé parmi 25 autres para-judokas, Bouamer a entamé la compétition par éliminer le Mongolien Baatarsuren (1er tour), ensuite l'Uzbek Maydonov (2e tour). Néanmoins, l'Algérien se fait éliminer en quart par l'Indien Parmar Kapil (5e du tournoi). L'or de la catégorie des -60kg (J1) est revenu à Banitaba Seyed Meysam (Iran) vainqueur en finale du Brésilien De Oliveira Elielton. Les deux médailles de bronze ont été remportées, respectivement, par le Chinois Zhu Shiwen et Borges Henry (Uruguay).

Chez les super lourds (+90kg/J1), l'Algérien Abderrahmane Chetouane a terminé le tournoi en 7e position, après sa défaite au repêchage face au Grec Papachristos. Chetouane, actuellement 15e au classement paralympique (212pts), a bien entamé le tournoi avec un succès par Ippon face à Juraev (Ouzbékistan), passant directement aux quarts, mais il a échoué à passer aux demi-finales face au Moldave Basoc. Repêché pour la médaille de bronze, Chetouane perd dès le 1er combat devant Papachristos. Les deux derniers représentants algériens au Grand Prix de Heidelberg en Allemagne-2024, à savoir Ishak Korichi (-60kg/J1) et Nabil Sinacer (-73kg/J1) n'ont pas fait long feu, puisqu'ils se sont faits éliminés dès les premiers tours. Les qualifications paralympiques de para-judo prendront fin en juin prochain, avec d'autres compétitions qui permettront aux athlètes d'enregistrer des points supplémentaires pour une place à Paris en 2024.

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)

Audiences sur les conséquences juridiques des pratiques sionistes en Palestine

La Cour internationale de justice (CIJ) a entamé hier les audiences publiques consacrées à la demande d'avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste en Palestine occupée.



Cinquante-cinq Etats, dont la Palestine, présentent, à cette occasion, leurs arguments et participent aux procédures orales devant la Cour, ainsi que trois organisations internationales, pendant une demi-heure par Etat, jusqu'à lundi prochain. La CIJ examinera également au cours de cette session les effets juridiques causés par la violation sioniste du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et l'occupation des territoires palestiniens depuis 1967. Cette action intervient suite à l'adoption, en décembre 2022 par l'Assemblée générale des

Nations unies, de la résolution 247/77, qui demande un avis consultatif de la CIJ sur les violations sionistes des droits de l'Homme du peuple palestinien dans les territoires occupés, y compris à El-Qods. Par son ordonnance du 3 février 2023, la Cour a décidé que "l'Organisation des Nations unies et ses Etats membres, ainsi que l'Etat observateur de Palestine, sont jugés susceptibles de fournir des renseignements sur les questions soumises à la Cour pour avis consultatif et qu'ils pourront le faire dans les délais fixés par l'ordonnance". Ainsi et conformément au paragraphe 2 de l'article 66 de

son Statut, la Cour a fixé au 25 juillet 2023 la date d'expiration du délai pour le dépôt des exposés écrits sur les questions soumises. La Cour a autorisé, à leur demande, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique et l'Union africaine à participer aux procédures. Basée à La Haye, la capitale administrative des Pays-Bas, la CIJ peut donner des avis consultatifs non contraignants sur des questions posées par les organes de l'ONU et d'autres institutions spéciales. Dans un avis consultatif rendu en 2004, la Cour internationale de justice a reconnu que le mur

construit par les autorités sionistes dans les territoires palestiniens occupés n'était pas conforme au droit international. Pour rappel, la CIJ, plus haute juridiction de l'ONU, a ordonné le 26 janvier dernier à l'entité sioniste, après avoir été saisie par l'Afrique du Sud quant au génocide perpétré par l'occupant contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, de s'interdire de cibler des civils palestiniens, de sanctionner les responsables sionistes incitant à la violence et d'autoriser sans entraves l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza..

R.I

AMNESTY INTERNATIONAL

L'occupation de la Palestine est la plus meurtrière au monde

L'ONG Amnesty International a réitéré hier la nécessité de mettre fin à l'occupation sioniste de la Palestine et de cesser d'alimenter le régime de l'apartheid et les violations des droits humains. "Le monde doit comprendre que mettre fin à l'occupation est une condition préalable pour mettre un terme aux violations répétées des droits humains dans les territoires palestiniens occupés", a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, dans un communiqué repris par des médias. Elle a ajouté que "l'occupation sioniste de la Palestine est la plus longue occupation militaire et l'une des plus meurtrières au monde", notant que "cela constitue une violation flagrante du droit international".

Soulignant, dans le même contexte, que "cela ne contribuerait pas à la perpétuation de l'occupation et du régime de l'apartheid, Mme Callamard a fait observer que "depuis 56 ans, les Palestiniens des territoires palestiniens occupés vivent assiégés et opprimés sous une occupation brutale et soumis à une discrimination systématique". Amnesty International a rappelé, enfin, que "la Cour internationale de Justice (CIJ) a statué qu'il existait un risque réel et imminent de génocide", mettant en garde contre "les conséquences catastrophiques de permettre à l'entité sioniste de poursuivre dans les territoires palestiniens occupés ses crimes en toute impunité".

R.I

GHAZA

L'ancien DG de HRW appelle à cesser la vente d'armes à l'entité sioniste

L'ancien directeur général de l'ONG Human Rights Watch (HRW), Kenneth Roth, a appelé lundi les alliés de l'entité sioniste à cesser de lui vendre les armes et à exercer plus de pression sur l'occupant, en vue de mettre fin à son agression contre le peuple palestinien à Gaza. Dans une déclaration médiatique, Roth a souligné que "l'aide militaire et la vente d'armes à l'entité sioniste doivent cesser", notant que "l'appel au boycott des produits de l'entité sioniste est judicieux". Dénonçant dans le même contexte, le recours de l'entité sioniste à la famine comme arme dans son agression contre des palestiniens civils, l'ancien responsable de l'organisation de défense des droits de l'homme a estimé que "l'obstruction du passage des aides humanitaires dans la bande de Gaza contredit également la récente décision de la Cour internationale de justice (CIJ), insistant sur l'entrée sans entraves de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne".

R.I

MAI AL-KAILA (MINISTRE PALESTINIENNE DE LA SANTÉ)

L'entité sioniste mène une guerre génocidaire contre les hôpitaux

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila, a déclaré hier que "l'armée sioniste menait une guerre génocidaire contre les hôpitaux "sous les yeux du monde". S'exprimant lors d'une conférence de presse, Al-Kaila a indiqué qu'"après 136 jours d'agression et de guerre génocidaire, il n'y a plus de lieu sûr à Gaza, même dans les hôpitaux et les centres de soins, car la peur de la mort plane sur les patients, les blessés et les personnes déplacées". La responsable palestinienne a souligné que les attaques sionistes intenses et continues contre le complexe de l'hôpital

Nasser "ont entraîné l'arrêt des générateurs, mettant en danger la vie des patients placés sous respirateur dans l'unité de soins intensifs et celle des nourrissons prématurés". Elle a expliqué que le bombardement de l'hôpital a entraîné "la mort d'un nombre indéterminé de membres du personnel de Médecins sans frontières, ainsi que la disparition d'un de ses employés". Et de poursuivre: "L'électricité a été coupée du complexe médical pendant 3 jours, ce qui a entraîné l'interruption de l'oxygène pour les patients, provoquant la mort de 8 patients jusqu'à présent et ce nombre est susceptible d'aug-

menter au vu de la situation". Dans ce contexte, Al-Kaila a souligné que le complexe médical Nasser était hors service et transformé en "casernes militaires". D'après la ministre, "il ne reste plus que 25 membres du personnel à l'hôpital, et qu'ils sont désormais assiégés, tout comme tout le monde dans le complexe". La ministre de la Santé a indiqué, dans ce contexte, que le secteur de la santé souffre d'un grave manque de personnel médical et d'une pénurie croissante de médicaments et de fournitures médicales, tels que des produits pour anesthésie, les antibiotiques, les solutions intraveineuses, les

analgésiques et de l'insuline. A cet égard, elle a appelé les organisations internationales à faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à la guerre et à agir immédiatement et sans condition pour accroître l'entrée de camions de fournitures humanitaires et sanitaires à Gaza et aider à évacuer les blessés ayant besoin de soins à l'étranger. Jeudi dernier, les forces sionistes ont pris d'assaut le complexe Nasser, qui est le plus grand et le plus important du sud de la bande de Gaza, après avoir forcé des milliers de personnes déplacées à le quitter, selon les autorités palestiniennes.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Koh-Lanta

21h10



Les vingt aventuriers doivent tenter de s'emparer de nouveaux colliers d'immunité cachés dans des endroits insoupçonnés.

M Gemini Man

21h10



Henry Brogan, un tueur professionnel, est soudainement pris pour cible et poursuivi par un mystérieux et jeune agent qui peut prédire chacun de ses mouvements.

C8 Mon nom est Personne

21h20



En 1895, La Horde Sauvage, des hors-la-loi, sème la terreur au Far West. Bien que son frère ait été tué par ces bandits, Jack Beaugard, légende de l'Ouest.

W9 Babysitting 2

21h05



Sonia décide de présenter son petit ami Franck à son père. Accompagnés de Sam, Ernest, Alex et Estelle, leurs amis, ils se rendent au Brésil, pour passer des vacances dans l'écolo-hôtel de Jean-Pierre, le père de Sonia.

TFX Baby Boss 2 : une affaire de famille

21h05



Theodore Templeton et son frère, avec qui il entretient une relation distante, décident tous les deux d'ingérer une formule magique qui les transforme en bébés pour une durée de 48 heures.

N2 Alita : Battle Angel

21h10



En 2563, le docteur Ido Dyson, un scientifique spécialisé dans les greffes robotiques, découvre les restes très endommagés d'un cyborg dans une décharge.

6ter NCIS

21h05



Toujours sans aucune nouvelle du lieutenant Gabriela Flores, Gibbs se rend en Afghanistan en compagnie de Ziva, à l'endroit où elle a été vue pour la dernière fois.

Sylvester Stallone verrait bien Ryan Gosling reprendre le rôle de Rambo



Ryan Gosling en Rambo ? L'idée peut paraître saugrenue, mais elle plaît malgré tout à Sylvester Stallone ! «Je l'ai rencontré lors d'un dîner et, bien évidemment, on n'a rien à voir. Il est beau et séduisant, ce qui n'est pas mon cas. Sérieusement, vous m'imaginez en Ken ? Ça ne fonctionnerait pas du tout », a déclaré le vétéran hollywoodien.

Mais c'est sans compter le culte que Ryan Gosling voue au rugueux personnage de son aimé depuis sa plus tendre enfance ! «Il m'a dit qu'il était fasciné par Rambo, que quand il était petit il allait à l'école habillé en Rambo. Les autres enfants l'embêtaient pour ça mais il a quand même continué. Il a juste continué à me dire qu'il se sentait proche de Rambo et je me suis dit que c'était intéressant. Alors si je passe un jour le flambeau, ce sera pour lui parce qu'il aime le personnage.» Du premier Rambo de 1982 à Last Blood en 2019, Sylvester Stallone a incarné son personnage fétiche à cinq reprises. Un dernier film qui a, pour ainsi dire, achevé une franchise depuis longtemps à bout de souffle, la critique ayant été unanimement très dure avec le métrage. Mais déjà en 2022, Sylvester Stallone avait évoqué la possibilité d'une série Rambo dans laquelle il pourrait passer le fameux flambeau. Reste à savoir si, même avec Ryan Gosling, le personnage de Rambo a encore quelque chose à nous raconter.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

CLÔTURE DES 2^E JOURNÉES THÉÂTRALES ARABES DE SÉTIF

Plusieurs troupes couronnées à la 2^e édition



Après quatre jours de compétition, la seconde édition des journées théâtrales arabes de Sétif, session "Hassan Belkired", s'est achevée, dimanche à la maison de la culture Houari- Boumediène, avec la cérémonie de remise des prix.

Cinq pièces ont été présentées sur les planches de la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif. Ils s'agit de *Al louâba* (Enjeu), de la coopérative théâtrale «Les compagnons de Nedjma», de Sétif, «*Hadja Okhra*» de Tunisie, «*Al gharib ou Al Nakib*», du sultanat d'Oman, Azrael du théâtre populaire irakien, et «*Hallakchbilia*» du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba. Le jury des 2èmes journées du théâtre arabe a décerné les prix de la manifestation partagés par plusieurs troupes au niveau très proche.

La Tunisie a décroché les prix de "la meilleure scénographie" et de "la meilleure mise en scène" revenu au réalisateur Mohamed Kouass pour la pièce "Hadja Oukhra" tandis que les prix du "meilleur texte" et "meilleure interprétation féminine" a été décerné à l'écrivain irakien Ghazi Mithal pour la pièce "Azraïl" et la comédienne irakienne Boshra Ismael pour son rôle dans cette même pièce. Le prix de "la meilleure interprétation masculine" a été attribué en ex aequo au tunisien Yahia Faïdi et l'irakien Bassim Mohamed. Le prix de "la meilleure inter-

prétation masculine prometteuse" a été également remis en ex aequo à Neza Sahnoun pour son rôle dans "Hallak Ichbilia" (Annaba- Algérie) et Ziad El Hadrami du Sultanat d'Oman pour son rôle dans "El Gharib oua Ennakib". Le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à l'algérienne Hadjer Kernit pour son rôle dans la pièce "Hallak Ichbilia". Le prix du "meilleur spectacle" a été remplacé dans cette édition par plusieurs prix sur décision du jury composé de plusieurs experts arabes dont l'algérien Ahd Rezz (président), l'algérienne Samira Sah-

raoui, l'égyptienne Safa Leïla et l'irakien, Amer Ahmed. La cérémonie de clôture a donné lieu à la présentation en honneur à son parcours artistique en théâtre. Ces journées ont connu la présentation de plusieurs pièces dont "Soumoud Handala" de l'algérien Djamel Abid, "El Gharib oua Ennakib" du Sultanat d'Oman, "Hadja Oukhra" de Tunisie, "Bi Oum Ayni 1948" de la Palestine, "Hallak Ichbilia" du TR Annaba et "Azraïl" de l'Irak.

R.C

Mila: ouverture des journées nationales "Milah" du film documentaire et du court-métrage de fiction

Les journées nationales "Milah" du film documentaire et du court-métrage de fiction se sont ouvertes dimanche après-midi à la maison de la culture Moubarek El Mili de Mila avec au programme la présentation de 20 œuvres. Douze (12) courts métrages de fiction et 8 documentaires de réalisateurs de plusieurs wilayas dont Tlemcen, Alger, Laghouat, Sidi Bel Abbès, Jijel, Médéa et Mila participent à cette manifestation de trois jours organisée par l'association culturelle locale "Milah" avec le soutien du

secteur de la culture. La cérémonie d'ouverture de cette édition placée sous le slogan "notre histoire est inspiration, notre présent est une créativité" a donné lieu à la présentation du court métrage "Rassaïl Ellekkek" d'Antar Daadouch de Mila qui relate en 8 minutes et 30 secondes l'histoire d'un enfant invalide qui n'a d'autre ami que la cigogne (Leklek) qui niche sur l'arbre faisant face à la fenêtre de sa chambre à qui il adresse des lettres pour lui faire part de son rêve de voler comme elle et voire le vaste monde.

L'enfant faisait de ses lettres des avions en papier qu'il jetait vers la cigogne mais qui tombaient dans le jardin de la maison du voisin qui, journaliste, décide après accord des parents de l'enfant de les publier dans un ouvrage qui rencontre un grand succès et attire vers l'enfant les yeux du monde. Outre la projection des films, la manifestation verra également la tenue de conférences, d'ateliers de formation à la production de film et d'une exposition sur l'histoire du cinéma algérien.

R.C

Théâtre de Tizi Ouzou : la pièce "Le prisonnier" illustre les crimes commis par la France coloniale en Algérie

Le Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi Ouzou (TRTO) a présenté dimanche le spectacle "Le prisonnier" qui traite des crimes odieux commis par la France coloniale en Algérie et la résistance algérienne qui lui a fait face.

Présenté à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, la trame de la pièce met en lumière un des aspects répressif, qu'est la torture comme moyen d'obtenir des informations, pratiquée par l'armée coloniale française durant la guerre de libération nationale sur les prisonniers, et la résistance de ces derniers, convaincus du devoir de sacrifice pour leur cause.

Les événements se passent dans un endroit secret, au milieu de nul part, entre un prisonnier algérien accusé de détenir des informations capitales sur la révolution et un officier français chargé de le faire parler.

Les deux hommes nourrissent des rêves opposés. L'officier, celui de soustraire les informations au prisonnier pour mater la révolution et obtenir sa promotion, et le prisonnier, celui de garder le secret pour sauver ses frères et vivre libre dans son pays indépendant.

Malgré toute la ruse et les sévices psychologiques et physiques que lui fait subir l'officier colonial, le prisonnier, armé de ses idéaux et de sa conviction de la justesse de sa cause, parvient à supporter sa douleur et à résister dans une lutte poussée à son paroxysme.

Il parviendra même, par sa résistance à la tentation et à la douleur, à renverser la situation et à briser le moral de l'officier qui finit par s'effondrer. "Le prisonnier" qui a capté un public intéressé, étant présenté une journée de semaine non fériée, est une production de la coopérative théâtrale "La renaissance" de Bordj Menaiel (Boumerdes) de 2021.

R.C

BAFTA Awards 2024 : Le film "Oppenheimer" grand gagnant

Les prix BAFTA ont été décernés dimanche à Londres, où ont été annoncés les meilleurs films et les meilleures performances de l'année.

Le portrait de J. Robert Oppenheimer, physicien torturé et directeur scientifique du projet Manhattan pendant la seconde guerre mondiale, l'a emporté, avec sept trophées, face à *Anatomie d'une chute* de Justine Triet, *Winter Break* d'Alexander Payne, *Killers of the Flower Moon* de Martin Scorsese et *Pauvres créatures* de Yorgos Lanthimos, un résultat de bon augure avant les Oscars, pour lesquels il est à nouveau nommé treize fois. Il a été aussi distingué dans les catégories du meilleur acteur pour l'Irlandais Cillian Murphy et du meilleur acteur dans un second rôle pour Robert Downey Jr, qui reçoit son deuxième Bafta trente et un ans après son rôle dans *Chaplin*. Jonathan Glazer, James Wilson et Ewa Puszczyńska ont reçu le trophée du meilleur film britannique - "The Zone of Interest". Christopher Nolan a été choisi comme meilleur réalisateur et dans les catégories interprétation, Cillian Murphy et Emma Stone (rôles principaux), respectivement Robert Downey Jr. et Da'Vine Joy Randolph (rôles secondaires) ont brillé. Le film "Anatomie d'une chute" réalisé par Justine Triet, a remporté le prix du meilleur scénario original. Malgré sept nominations. Les principaux autres gagnants sont *Pauvres créatures* de Yorgos Lanthimos, avec cinq Bafta, et *La Zone d'intérêt* de Jonathan Glazer (trois). *Pauvres créatures* a notamment permis à l'actrice Emma Stone d'être sacrée meilleure actrice pour son interprétation. Le film a aussi été récompensé dans plusieurs catégories techniques comme les effets spéciaux, les costumes ou le maquillage.

La Zone d'intérêt, film glaçant du cinéaste britannique Jonathan Glazer et lauréat du Grand Prix du jury cannois, repart avec trois prix, réalisant l'exploit de recevoir à la fois le Bafta du meilleur film britannique et celui du meilleur film en langue étrangère. Da'Vine Joy Randolph a été sacrée meilleure actrice dans un second rôle pour *Winter Break*.

Le prix du meilleur documentaire est revenu à 20 jours à Marioupol qui relate l'arrivée de la guerre dans une ville ukrainienne devenue le lieu de l'une des batailles les plus sanglantes de l'invasion russe. Le Garçon et le Héron, nouveau film de Hayao Miyazaki, a reçu le prix du meilleur film d'animation, une première pour le réalisateur de *Princesse Mononoké* ou *Le Voyage de Chihiro*.

AFP

Aïn Temouchent: Sidi Ahmed Benkhelifa remporte le prix "Aïssa Messaoudi" de photographie

L'artiste Sidi Ahmed Benkhelifa de la wilaya de Relizane a remporté le Prix "Aïssa Messaoudi" de photographie, à la clôture, dimanche à Aïn Temouchent, de la 6ème édition du Salon national de la photographie.

Cette édition, dont la cérémonie de clôture a eu lieu en présence du wali de Aïn Temouchent M'hamed Moumene, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Chahid, a vu la remise par le jury des prix d'encouragement à l'artiste kada

Bensefghoul de la wilaya de Tiaret et à Mohamed Yacine Safi de la wilaya de Laghouat.

Les photographes amateurs locaux ont été honorés, à l'occasion, sachant que la meilleure photo hors compétition est revenue à l'artiste Yasmine Abou Ridjal, alors que la meilleure exposition de photographies participantes est revenue à l'artiste Safaa Sidi Yekhlief de la wilaya de Aïn Temouchent. La sixième édition du Salon national de la photographie, organisée par la Maison de

la culture "Aïssa Messaoudi", en coordination avec le Centre des arts et expositions de Tlemcen, a été marquée par la participation de 37 artistes photographes, dont 22 issus de 20 wilayas, en plus de 15 photographes amateurs de Aïn Temouchent. Au total, 100 artistes photographes ont participé au concours pour décrocher le prix "Aïssa Messaoudi" de la photographie couronnant cette édition, qui a été consacrée au thème de l'habit traditionnel.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALLEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 889

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												

Horizontalement

1 Singes de l'Ancien Monde.2 Portugaise.3 Lavogne.- N'est moderne que dans l'autre sens.4 Patrie de Joffre.5 Sont à l'origine de problèmes d'insertion.6 À l'extrême droite.- Garde forestier.7 Illuler.- Maître sur papier.8 Cimicaire.- Vieux grec.9 Se tordent.- N'est pas banal.10 Crédenes.- Pronom.11 En 61.- Avec aller et sans retour.

Verticalement

1 Personnage illuminé de la littérature française.2 Etait spécialisé dans l'os.3 Pierres d'un vert brillant.4 Verbe de liaison.- Hommes et femmes.5 Un petit tour sur le retour.- Petites pièces espagnoles.6 Coupe médiévale.- En l'air.7 Marque de fabrication.- Poète français.8 Commune du 65.- Prénom de 'la reine morte'.9 C'est-à-dire.- Sont donc dans une tour d'ivoire.10 Union chez les Grecs.- Note à partir du bas.11 Direction de rose.- Gouvernement éclairé.12 Font leur âge.

Mots croisés grille N° 889

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

Horizontalement

1 Pêcheresses repenties.2 Prennent des termes à ferme.3 Poisson de mer.- Général nigérian.4 Enceinte.- Font un trou dans la caisse.5 Syrphe.- Jésus y changea l'eau en vin.6 Célèbre roman de Pérochon.- Fait l'angle.7 Bout de baguette.- N'est pas du côté obscur.8 Conjonction.- Porté à Salem.- De toute façon, elle n'y trouverait pas son veau !9 Son rayon est la haute sphère.- Gai participe.10 Prescriptions acquiescitives.- Sarugaku.11 Ville de Campanie.- Mot de spécialité.12 Chevaux de fond.- Vent d'ouest.

Verticalement

1 Bois que l'on ne coupe généralement pas.2 Anthrènes des musées.3 Trypanosomiase équine.- Condamné pour son atterrissage.4 Urfa ou Riha.- Port en 64.5 Direction du vent.- Saint-Nazaire, autrefois.6 Bleu et noir.- Manque de probité.7 La moitié de cent.- L'espagnol.- Un poulet.8 Du naturel.- Ont gagné ou perdu des électrons.9 Pays dont le symbole est la harpe.- Mettent au bout.10 Partie de tige.- Ville burkinabé.- Inculte.11 Malin.12 Ville des Krupp.- Changer l'eau du poisson.13 Fondatrice des Jeux Floraux ?- Ville des Pays-Bas.

4 morts et 135 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 135 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur d'une habitation dans la daïra de Ouassif, wilaya de Tizi-Ouzou, relève le communiqué. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont repêché les corps de deux enfants, âgés de 10 et 11 ans, retrouvés morts dans une mare d'eau à Ain Seфра, dans la wilaya de Naâma, ajoute la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:02	13:03	15:59	18:33	19:48

Météo

Alger		23	Tizi Ouzou		23
Tiaret		25	Béjaïa		22
Constantine		23	Oran		25

JAPON**Lancement d'une sonde d'inspection de débris spatiaux**

Une sonde japonaise chargée d'une mission d'inspecter les déchets en orbite a été lancée avec succès, ont rapporté hier des médias. La mission de l'Active Debris Removal by Astroscale-Japan (Adras-J) est de retrouver et d'extraire les restes d'une fusée japonaise H-IIA flottant dans l'espace depuis 15 ans, a expliqué la société privée japonaise Astroscale. Considéré comme le premier engin spatial

ayant pour mission d'inspecter les déchets en orbite, de plus en plus nombreux et potentiellement dangereux, la sonde a été lancée dimanche à 14H52 GMT depuis la Nouvelle-Zélande. Astroscale "a réussi à établir le contact (...) et est prêt à démarrer ses opérations", a déclaré le chef du projet, Eijiro Atarashi, cité dans un communiqué. La position orbitale exacte de l'étage supérieur de la fusée H-IIA, lancée par l'agence spatiale japonaise (Jaxa) en 2009 et de la taille d'un bus, n'est pas connue. Mais son emplacement estimé sera déterminé en utilisant des données d'observation depuis la Terre. Adras-J s'approchera "à une distance de sécurité", puis rassemblera des images pour évaluer les mouvements et l'état de la structure. Cet engin spatial a été sélectionné pour

la première phase d'un programme de la Jaxa visant à éliminer les gros débris d'origine japonaise en coopération avec le secteur privé.

JORDANIE**5 morts dans une opération contre le trafic de drogue**

Cinq personnes ont été tuées lorsque les Forces armées jordaniennes (FAJ) ont déjoué une tentative d'infiltration et de contrebande de grandes quantités de stupéfiants, a indi-

qué dimanche une source militaire. "L'opération a fait cinq morts et quatre blessés parmi les contrebandiers, et permis la saisie de grandes quantités de stupéfiants", a rapporté l'agence de presse officielle Petra, citant cette source militaire. Les drogues saisies ont été transférées aux autorités compétentes, selon l'agence. Samedi, la Jordanie a annoncé la formation d'une "cellule de communication" commune, regroupant l'Irak, la Syrie et le Liban, pour lutter contre le trafic de drogue. Le groupe comprendra des officiers de liaison de tous les pays concernés pour suivre les informations et contrôler les expéditions jusqu'à leur destination finale afin de lutter contre le trafic de stupéfiants.

DOUANES**Saisie de 194 kg de kif traité à Adrar**

Les agents de la Douane algérienne ont saisi 194 kg de kif traité dans la wilaya d'Adrar, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). "Dans le cadre des efforts conjoints des services opérationnels des brigades douanières et des corps de sécurité, les agents de la brigade douanière mobile relevant des services des inspections divisionnaires d'Adrar (Direction régionale de Béchar), ont procédé suite à une opération conjointe sur terrain avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, à la saisie 194 kg de kif

traité", a précisé le communiqué. L'opération a également permis la saisie d'un véhicule touristique utilisé pour le transport et le trafic de marchandises prohibées ainsi que l'arrestation de trois individus qui ont été déferés devant les juridictions compétentes, a ajouté la même source. Cette opération "traduit la coordination étroite entre les brigades opérationnelles des douanes et les corps de sécurité dans la lutte contre la contrebande et le trafic des drogues et des psychotropes et contre toute atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi qu'à la santé et à la sécurité des citoyens", conclut le même communiqué.

AÏN TEMOUCHENT**Mise en échec d'une tentative de traversée clandestine par mer**

Les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont réussi à mettre en échec une tentative de traversée clandestine par mer, avec l'arrestation de 15 individus, a-t-on appris hier auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération, qui a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune Emir Abdelkader, dans le cadre de la coordination avec la brigade des garde-côtes territorialement compétente, a permis d'avorter cette tentative de traversée clandestine par mer et l'arrestation de 15 individus, a

précisé la cellule de communication. L'opération s'est soldée par la saisie d'une embarcation rigide dotée de moteur, 15 téléphones portables, une somme de 4.815 euros et une autre de 97.000 dinars, selon la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les individus arrêtés seront présentés devant le Parquet près le tribunal de Beni Saf, sous l'accusation du crime de trafic de migrants, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, mise en danger de la vie d'autrui et planification d'une sortie illégale du territoire nationale, a-t-on indiqué.

LIBAN**Sit-in de solidarité dans les écoles à la mémoire des élèves tués dans le Sud**

Le ministère de l'Éducation libanais a appelé à un "sit-in de solidarité" hier dans toutes les écoles du Liban, à la mémoire des élèves libanais tués par des frappes sionistes sur le Sud du pays et en soutien avec les déplacés. "Face aux agressions sauvages" de l'entité sioniste, le ministère de l'Éducation "appelle les directeurs d'écoles, d'écoles secondaires, d'instituts, d'écoles techniques, des secteurs privé comme public de tous les mohafazats du Liban, à organiser un sit-in de solidarité, dans les classes, en soutien aux élèves déplacés, à leurs parents et en hommage aux martyrs, victimes des frappes sionistes", indique un communiqué du ministère rapporté par des médias locaux. Les directeurs d'établissements

sont invités à consacrer une heure à "expliquer l'importance de la solidarité avec les élèves de villages frontaliers et à adresser des messages à la communauté internationale et aux organisations de l'ONU pour qu'elles sortent de leur silence et fassent pression sur l'entité sioniste pour qu'elle cesse de commettre des massacres de civils innocents", selon le communiqué. Le ministère a dénoncé "les attaques continues, depuis quatre mois et demi, qui ciblent des infrastructures civiles et des écoles dans les villages du Sud, le déplacement des élèves et leur meurtre dans des bombardements aériens", notamment "le massacre des enfants, des jeunes et des civils à Nabatiyé et Souané".

UE**Une enquête formelle vise TikTok, soupçonné de manquements à la loi**

La Commission européenne a annoncé, lundi, l'ouverture d'une "enquête formelle" visant le réseau social TikTok, soupçonné d'avoir enfreint la législation européenne sur les services numériques, notamment en matière de protection des mineurs et de transparence de la publicité. Bruxelles a décidé de lancer cette procédure à la lumière d'une enquête préliminaire et sur la base d'une analyse du rapport d'évaluation des risques envoyé par TikTok en septembre 2023, ainsi que des réponses du réseau social aux demandes formelles d'information de la Commission, précise l'Exécutif européen dans un communiqué. L'enquête formelle évaluera le degré de respect par TikTok des obligations en matière d'atténuation des "risques systé-

miques", à savoir les effets négatifs des systèmes algorithmiques de ce réseau, qui peuvent stimuler les dépendances comportementales, ainsi que les outils de vérification de l'âge, souligne la Commission. La procédure doit vérifier si TikTok a pris des mesures "appropriées et proportionnées" pour garantir un niveau élevé de respect de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs, en plus d'évaluer le respect des obligations de la législation sur les services numériques rendant obligatoire de "fournir un répertoire fiable et consultable des publicités", ajoute le communiqué. L'enquête porte aussi sur des "lacunes présumées" dans l'accès des chercheurs aux données accessibles au public de TikTok, dans le cadre des obligations en matière de

transparence. La législation européenne sur les services numériques ne fixe aucun délai légal pour mettre fin à la procédure formelle. La durée d'une enquête approfondie dépend de plusieurs facteurs, dont la complexité de l'affaire, le degré de coopération de la société concernée et l'exercice des droits de la défense. TikTok a été inscrit en avril 2023 sur la liste de la Commission regroupant les Très grandes plateformes en ligne (VLOP) après avoir déclaré 135,9 millions d'utilisateurs actifs par mois dans l'UE. Les VLOP sont concernées par une série d'obligations énoncées dans le règlement sur les services numériques, entré en vigueur le 17 février courant et qui s'applique à tous les intermédiaires en ligne dans l'UE.